

# Assistante maternelle, pédagogue de la petite enfance

Attachement – Exploration – Apprentissages



**Samedi**  
**26 janvier 2019**  
**Espace Reuilly - Paris**

Sous la présidence de  
**Boris Cyrulnik**



**Assistantes**  
magazine  
**Maternelles**

[www.assmatmag.com](http://www.assmatmag.com)

**IFE**  
INSTITUT PETITE ENFANCE  
BORIS CYRULNIK

[www.boris-cyrulnik-ipe.fr](http://www.boris-cyrulnik-ipe.fr)

*sempé.*

# Assistante maternelle, pédagogue de la petite enfance

## Attachement – Exploration - Apprentissages

Sous la présidence de Boris Cyrulnik

Avec Blaise Pierrehumbert, Jean Epstein, Anne-Sophie Rochegude, Frédérique Hirn, Anne-Marie Fontaine, Stéphanie Lépy, Sylvana Specq

Formation animée par Rachel Goualard

### Au programme\*

#### L'attachement n'est pas une vue de l'esprit

**Boris Cyrulnik,**  
président de l'Institut Petite Enfance (IPE),  
neurologue, psychiatre, éthologue et  
psychanalyste

L'attachement a été difficile à penser. Comment voulez-vous étudier scientifiquement un lien qui unit deux personnes ? Pourtant, depuis les années 1980, des recherches parfaitement scientifiques et multidisciplinaires se sont multipliées et ce, pour le plus grand bien des tout-petits. Nous le savons : quand le milieu est pauvre en sensorialité, les enfants préverbaux acquièrent des facteurs de vulnérabilité neuro-émotionnelle difficiles à résilier, tandis que dans une niche sensorielle apaisante et stimulante, ils incorporent dans leur mémoire biologique une confiance en eux qui, en cas de malheur, constituera un beau facteur de protection. Ne souhaitons-nous pas que chaque bébé ait cette chance et puisse explorer le monde et apprendre au mieux ? L'attachement doit, en la matière, empreindre nos pratiques.

#### Les enfants ont besoin d'adultes « phares » pour explorer et communiquer

**Anne-Marie Fontaine,**  
psychologue et formatrice

Des recherches novatrices portant sur l'aménagement des espaces de jeu montrent l'impact de certains paramètres (hauteur et orientation des meubles, quantité et types de jouets proposés) sur la richesse du jeu des jeunes enfants et de leurs interactions. Elles montrent en même temps combien le positionnement

des adultes et l'attention portée aux enfants est une condition fondamentale pour que ceux-ci puissent profiter de toutes les possibilités de l'espace de jeu. Ces recherches permettent de comprendre certaines réactions des enfants (déplacements, pleurs, excitation, conflits) et comment rééquilibrer les moments difficiles.

#### Des ingrédients de l'apprentissage : familiarité, surprise et jeux

**Anne-Sophie Rochegude,**  
directrice scientifique de l'IPE

André Meltzoff, psychologue américain de renommée internationale, affirmait : « Les enfants apprennent plus durant les deux mille premiers jours de leur vie qu'ils n'apprendront dans toute autre période de six ans de leur vie ». S'ils apprennent énormément sans nous (parfois même mieux !), nous pouvons néanmoins les accompagner au quotidien. En saisissant ce qui compte pour eux, ce qui peut nourrir leur curiosité naturelle comme jouer sur leurs apprentissages, nous avons ainsi la possibilité d'apporter à leur exploration du monde.

#### De la théorie à la pratique : questionnements

**Frédérique Hirn,**  
psychologue et formatrice

Les découvertes en neurosciences, les études en psychologie du développement peuvent nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement du tout-petit, mais est-ce suffisant pour toujours savoir au quotidien comment l'accompagner ? La confrontation à la pratique nous amène à questionner les modalités d'application des théories issues de la recherche, pour nous ajuster à la singularité de chaque individu et à la complexité des situations.

#### Et la tendresse... ?

#### Ce n'est pas que du cinéma

**Blaise Pierrehumbert,**  
psychologue et spécialiste  
de l'attachement

Voici l'éternelle question : les professionnels doivent-ils entrer dans des relations d'attachement avec les enfants dont ils ont la charge ?

Peuvent-ils montrer de la tendresse, faire des câlins, ou au contraire doivent-ils respecter une distance professionnelle, préserver la relation privilégiée avec les parents, ne pas enfreindre la bulle de l'enfant ?

Y a-t-il une limite pour des soins professionnels « suffisamment bons » ?

Sans offrir de réponse définitive, nous essaierons de revisiter ces questions à la lumière de la théorie de l'attachement et des données des neurosciences.

#### Chez l'assistante maternelle, un lieu magique pour explorer, apprendre... et construire sa vie privée

**Jean Epstein,**  
psychosociologue

Explorer un espace différent et complémentaire à celui des parents, depuis son décor, ce que l'on y mange, les musiques que l'on écoute, etc. Apprendre à respecter d'autres rites, d'autres habitudes et surtout d'autres règles de vie... Développer sa vie « privée » en tissant des liens nouveaux, en s'attachant à une personne et à une famille étrangères aux parents, et avec lesquelles pourtant, des relations très fortes et indestructibles vont s'élaborer sur la base d'un lien de confiance entre l'enfant, son milieu familial et l'assistante maternelle.

#### Accompagner les explorations et les apprentissages de l'enfant

**Stéphanie Lépy,**  
assistante maternelle

L'enfant est acteur de son développement. Il apprend par lui-même et pour lui-même, avec le soutien de l'adulte. Seul, l'enfant sait ce qui le motive, quand il est prêt à acquérir une nouvelle compétence et ce qu'il va faire pour la développer. Guidée par l'enfant, l'assistante maternelle l'accompagne verbalement et émotionnellement, propose un environnement adapté, motivant et sécurisant à l'enfant et s'émerveille de ce que l'enfant sait faire.

#### Autant d'assistantes maternelles que de pédagogues

**Sylvana Specq,**  
éducatrice de jeunes enfants

Accompagner le tout-petit accueilli au sein du domicile de l'assistante maternelle, c'est aussi prendre en compte la singularité qui caractérise cette assistante maternelle : son domicile, son histoire, sa culture, ses goûts, et SA pédagogie... N'y a-t-il donc pas autant de pédagogies qu'il y a d'assistantes maternelles ? Il en est de même au domicile des parents où l'enfant évolue sous le regard de sa famille.

Accueillir un enfant, c'est lui permettre d'explorer le monde avec et sous le regard d'adultes différents des adultes qui s'en occupent. C'est en favorisant la diversité de son environnement que l'enfant pourra écrire sa propre histoire, faire ses choix et devenir un être à part entière, fort de ses apprentissages, fondements de son avenir et de son devenir.



## TARIFS

- Inscription individuelle ..... 45 €
- Formation continue ..... 150 €

Bulletins téléchargeables sur [www.assmatmag.com](http://www.assmatmag.com)

# Inscription individuelle

À retourner à l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik

40, avenue Saint-Jacques – 91600 Savigny-sur-Orge

ou par mail sur [ipe\\_bc@yahoo.fr](mailto:ipe_bc@yahoo.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Je verse la somme de : .....

Inscription individuelle : 45 €

Paiement par chèque à l'ordre de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik

Paiement par carte bancaire  :

1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB : n° | | | | | | | | | | | | | | | |

2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° | | | | Expire fin | | | | | | Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

## INSCRIPTION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

### Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik, 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge, ou par mail sur [ipe\\_bc@yahoo.fr](mailto:ipe_bc@yahoo.fr)

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait, en février 2019.

Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

## CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.6353-1)

Entre les soussignés :

1 - l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 11-91-080-52-91 auprès de la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dircecte).

2 - ..... représentée par .....

Pour Mme - M. : .....

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

### Article 1 : Objet de la convention

L'organisme : l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance organisera l'action de formation suivante :

► Intitulé de l'action de formation :

**Assistante maternelle, pédagogue de la petite enfance**

► Programme et méthodes : ci-contre

► Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :

**Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

► Date : le samedi 26 janvier 2019

► Durée : 1 jour (6 heures)

► Lieu : Espace Reuilly – 21 rue Antoine-Julien Hénard – 75012 Paris

### Article 2 : Effectif formé

L'organisme : l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance accueillera :

Mme - M. : .....

Profession : .....

À Savigny-sur-Orge,

Pour l'employeur\*

Adresse de facturation

.....  
.....

### Article 3 : Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à 150 €.

### Article 4 : Modalité de règlement

Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance

### Article 5 : Dédit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

### Article 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

Pour l'organisme de formation\*\*

Adresse du participant

.....  
.....

\* Signatures et tampons \*\* Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour.